



François GOULARD

**Président du
Conseil départemental**

Conseiller départemental
de Vannes

Vannes, le 7 juin 2018

Monsieur François LE COTILLEC
Maire de Saint-Philibert
Mairie
Place des trois otages
56470 SAINT PHILIBERT

Cher

Monsieur le Maire,

Vous avez été destinataire d'un courrier du département, dans le cadre de la procédure de révision du PLU de votre commune, faisant état de son souhait de voir la zone Uia recouper précisément le contour des parcelles cadastrales n°5 et 6, alors qu'une partie de la parcelle 6 se trouve en zone Na.

Cette demande doit être considérée comme une hypothèse de travail émise par un collaborateur des services départementaux. Sa finalisation n'a pas reçu mon assentiment. Dès lors il convient de la tenir comme nulle et non avenue.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

François GOULARD